

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.08/18

Développement durable et gestion des déchets

Mme Suzanne Maitre-Schindelholz, PCSI

Le projet de déchèterie, porté par le SEOD, a été accepté par les Delémontains et par quelques autres communes. Malheureusement, un nombre insuffisant de citoyens ont accepté ce projet d'importance régionale pour aller de l'avant.

Au printemps de cette année, le SEOD a réuni les communes ayant accepté le premier projet, dont Delémont, pour établir un nouveau concept, redimensionné. Le Conseil communal soutient cette démarche. Le Département UETP représente les intérêts communaux au SEOD dans ce groupe de travail. Les premières séances du nouveau groupe de travail, auquel participe également le Service UETP, ont permis d'établir une feuille de route qui servira à analyser en détail différentes variantes permettant de mettre en œuvre un concept de tri et de gestion efficace et écologique des déchets via une voire plusieurs déchèteries.

Dans tous les cas, le Conseil communal est convaincu de l'utilité d'une déchèterie pour Delémont. En cas d'échec du SEOD dans ses nouvelles démarches, une déchèterie pour la population de Delémont devra être organisée.

De manière plus globale, le Conseil communal est parfaitement conscient qu'il faut repenser, globalement, la gestion des déchets à Delémont dont le concept ne répond plus aux exigences actuelles et pose d'énormes problèmes (déchets illicites posés très régulièrement les mauvais jours aux mauvais endroits, littering, etc.). La réflexion se poursuit actuellement pour la mise en place de nouveaux écopoints, planifiés dans le nouveau Plan d'aménagement local entré en vigueur récemment, et l'installation de conteneurs semi-enterrés (moloks).

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 3 septembre 2018